
INFORMATION AUX USAGERS

Carbonne, le 16 avril 2019

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES RATTRAPAGE DES JOURS FERIES

Le Conseil Communautaire a délibéré favorablement pour le rattrapage des ordures ménagères qui a lieu un jour férié. Cette mesure concerne la collecte des **bacs gris**. Sur la commune de

MARQUEFAVE *Rive droite et gauche – **sauf secteur l'Houm, Manaud, Canaouéro, Escanat.***

MONTAUT ***sauf Labat, Borde-Blanche, Pratviel.***

MONTGAZIN – SAINT-SULPICE
Secteur Jourdane, Château des Gazailles, Pigné, Gung, Route de Lézat

La collecte de rattrapage du Lundi 22 avril aura lieu le

JEUDI 25 AVRIL 2019

Nous vous rappelons que les bacs devront être sortis la veille au soir du jour de rattrapage, en bordure de voirie.